



# LE « KIT FORMATIONS » DE L'ÉLU TERRITORIAL ET DE SES COLLABORATEURS

save  
the date



Élections

Budget des collectivités

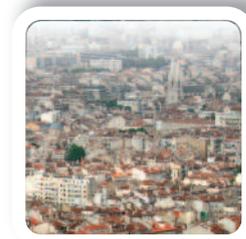
Loi ALUR

Réforme des collectivités

Fonds européens

Loi MATPAM

Nouvelle politique de la ville,  
éducation prioritaire, Web politique...



► ÉDITION 2015

## UNE ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ACTION TERRITORIALE

Pour l'année 2015, l'équipe d'A SENATUS CONSULTO poursuit son action sur les politiques de cohésion et de régulation sociale, thème majeur au cœur de l'actualité. Dans cet esprit, des journées d'échange et de débat sur la nouvelle politique de la ville, visent par exemple et concrètement à préparer au mieux les contrats de ville.

Par ailleurs, notre Cabinet adapte son offre de services (formations, conseils) sur les autres domaines de compétences et de responsabilités dévolues aux collectivités territoriales et EPCI, tout en prenant en compte l'agenda des réformes en cours.

Ainsi la programmation retenue dans ce livret s'organise autour d'événements (sessions, séminaires) qui mettent l'accent sur le développement de vos stratégies d'actions territoriales, leurs impacts en termes de gouvernance et vos nouvelles marges de manœuvre dans la gestion de vos collectivités.

A SENATUS CONSULTO approfondit également son action, sur deux axes importants, le développement de vos projets de territoires dans un contexte financier contraint (coopération et complémentarité des collectivités, financements européens dans le cadre de la nouvelle programmation 2014/2020...) et votre performance dans le cadre de l'exercice de votre mandat (pilotage/stratégie politique, optimisation de votre communication, valorisation de vos actions...).

Faisant appel à des méthodes actives, nos formations s'appuient à la fois sur des situations réelles et sur la recherche de solutions personnalisées. De ce fait, les effectifs sont volontairement limités et les contenus pédagogiques conçus pour vous permettre de :

- appréhender les enjeux et les stratégies liées à vos champs de responsabilités,
- développer vos capacités organisationnelles et votre sens de l'innovation,
- contribuer à la valorisation de vos actions,
- obtenir les résultats concrets attendus.

Organisés en pool, nos formateurs représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, consultants, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

**Nos stages se tiennent à Paris selon le calendrier présenté ci-après et peuvent, sur simple demande, se dérouler au sein de votre collectivité.**

► **Pour vous inscrire**, vous voudrez bien renseigner le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse suivante : A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret – 75014 PARIS

► **Pour organiser un stage au sein de votre collectivité**, nous vous invitons à nous contacter pour étudier précisément vos besoins et la formule la mieux adaptée à votre environnement : **Frédéric DERAÏ - Tél. : 01 53 90 45 56 / 06 25 78 09 72**



**Frédéric DERAÏ**, 48 ans

- Diplômé d'un DESS d'Economie européenne,
- Différents postes à responsabilités au sein de l'Association de collectivités publiques Réseau IDEAL (Information sur le développement l'environnement et l'aménagement local) parmi lesquels :
  - Directeur des réseaux,
  - Directeur des collectivités locales,
- Directeur délégué, chargé du développement de l'Institut de Formation des Élus Territoriaux,
- Secrétaire général du Syndicat National des Agents de Voyages et Tours Opérateurs,
- Fondateur et gérant du Cabinet A SENATUS CONSULTO agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux.



**Michel BOYÉ**, 62 ans

- Diplômé de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en Sciences Sociales, option « Communication »
- Fonctions à responsabilités exercées aussi bien dans des organismes à mission de service public (Directeur des Organisations à l'AFPA...), que dans des organismes privés (Responsable Formation chez Danone France...)
- Consultant formateur sur l'ensemble des activités faisant appel à l'ingénierie pédagogique, à la Gestion prévisionnelle des ressources humaines et des compétences, spécialiste en management, qualité de services et conduite de projets auprès de collectivités territoriales (élus et services techniques), et auprès de services déconcentrés de l'État
- Expert international auprès de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement...
- Associé du Cabinet A SENATUS CONSULTO



# SOMMAIRE

## FÉVRIER

27 février	
<b>Mutualisation des services des intercommunalités et des communes : mode d'emploi</b>	<b>10</b>

## MARS

10 mars	
<b>La loi ALUR : une réforme en profondeur de l'aménagement et de l'urbanisme réglementaire sur les territoires</b>	<b>17</b>
23 mars	
<b>Comprendre les enjeux et usages du Web politique et bâtir sa propre stratégie de communication</b>	<b>19</b>
23 et 24 mars	
<b>Comment faire face à l'imprévu lors de ses prises de parole en public ?</b>	<b>22</b>
24 mars	
<b>Communiquer efficacement sur Facebook, Twitter et utiliser les réseaux sociaux pour développer sa notoriété sur le Web</b>	<b>20</b>
27 mars	
<b>Mutualisation des services des intercommunalités et des communes : mode d'emploi</b>	<b>10</b>

## AVRIL

7 et 8 avril	
<b>Comment faire face à l'imprévu lors de ses prises de parole en public ?</b>	<b>22</b>
10 avril	
<b>Nouvelle politique de la ville : comment renforcer la participation des habitants (conseils citoyens, maisons de projet...)?</b>	<b>5</b>
13 et 14 avril	
<b>Média training - Réussir son interview à la radio, à la télévision</b>	<b>23</b>
15 avril	
<b>Expression orale, corporelle et prise de parole en public</b>	<b>21</b>
17 avril	
<b>Lois sur la transparence de la vie publique : quelles conséquences pour les nouveaux élus et leurs agents ?</b>	<b>15</b>
29 avril	
<b>Le financement politique entre-deux campagnes électorales : savoir élaborer une stratégie</b>	<b>13</b>

## MAI

7 mai	
<b>Lois sur la transparence de la vie publique : quelles conséquences pour les nouveaux élus et leurs agents ?</b>	<b>15</b>
19 mai	
<b>La place de l'élu dans la commande publique</b>	<b>16</b>
20 mai	
<b>La loi ALUR : une réforme en profondeur de l'aménagement et de l'urbanisme réglementaire sur les territoires</b>	<b>17</b>
21 et 22 mai	
<b>Connaître les principes de base d'un budget local</b>	<b>11</b>
22 mai	
<b>Expression orale, corporelle et prise de parole en public</b>	<b>21</b>

## JUIN

1 <sup>er</sup> juin	
<b>Comprendre les enjeux et usages du Web politique et bâtir sa propre stratégie de communication</b>	<b>19</b>
2 juin	
<b>Communiquer efficacement sur Facebook, Twitter et utiliser les réseaux sociaux pour développer sa notoriété sur le Web</b>	<b>20</b>
12 juin	
<b>Le financement politique entre-deux campagnes électorales : savoir élaborer une stratégie</b>	<b>13</b>
15 et 16 juin	
<b>Comment faire face à l'imprévu lors de ses prises de parole en public ?</b>	<b>22</b>
17 et 18 juin	
<b>Média training - Réussir son interview à la radio, à la télévision</b>	<b>23</b>
18 et 19 juin	
<b>Cohésion sociale et urbaine : quels enjeux, quelles politiques, quelles perspectives pour l'Outre-mer (Spécial Dom-Tom)</b>	<b>7</b>
22 et 23 juin	
<b>L'exercice du mandat local et les relations ville-communauté de communes</b>	<b>9</b>
24 juin	
<b>Financements européens FEDER et FSE 2014-2020, nouvelles priorités et changement de gouvernance</b>	<b>12</b>
26 juin	
<b>Expression orale, corporelle et prise de parole en public</b>	<b>21</b>

## JUILLET

---

1 <sup>er</sup> juillet	
<b>Expression orale, corporelle et prise de parole en public</b>	<b>21</b>
2 et 3 juillet	
<b>Média training - Réussir son interview à la radio, à la télévision</b>	<b>23</b>

## SEPTEMBRE

---

18 septembre	
<b>Expression orale, corporelle et prise de parole en public</b>	<b>21</b>
21 septembre	
<b>Communication, financement, comptes de campagne : quel encadrement juridique pour les élections régionales de décembre 2015 ?</b>	<b>14</b>
22 septembre	
<b>La loi ALUR : une réforme en profondeur de l'aménagement et de l'urbanisme réglementaire sur les territoires</b>	<b>17</b>
23 septembre	
<b>Financements européens FEDER et FSE 2014-2020, nouvelles priorités et changement de gouvernance</b>	<b>12</b>
24 septembre	
<b>La place de l'élu dans la commande publique</b>	<b>16</b>
28 et 29 septembre	
<b>Média training - Réussir son interview à la radio, à la télévision</b>	<b>23</b>

## OCTOBRE

---

5 octobre	
<b>Expression orale, corporelle et prise de parole en public</b>	<b>21</b>
6 octobre	
<b>Communication, financement, comptes de campagne : quel encadrement juridique pour les élections régionales de décembre 2015 ?</b>	<b>14</b>
8 et 9 octobre	
<b>Connaître les principes de base d'un budget local</b>	<b>11</b>
9 octobre	
<b>Réforme de l'éducation prioritaire et égalité des chances : la réussite pour tous ?</b>	<b>6</b>
13 octobre	
<b>Le financement politique entre-deux campagnes électorales : savoir élaborer une stratégie</b>	<b>13</b>
13 et 14 octobre	
<b>Comment faire face à l'imprévu lors de ses prises de parole en public ?</b>	<b>22</b>
15 octobre	
<b>Comprendre les enjeux et usages du Web politique et bâtir sa propre stratégie de communication</b>	<b>19</b>

16 octobre	
<b>Communiquer efficacement sur Facebook, Twitter et utiliser les réseaux sociaux pour développer sa notoriété sur le Web</b>	<b>20</b>
26 et 27 octobre	
<b>Média training - Réussir son interview à la radio, à la télévision</b>	<b>23</b>

## NOVEMBRE

---

4 novembre	
<b>Expression orale, corporelle et prise de parole en public</b>	<b>21</b>
5 et 6 novembre	
<b>Média training - Réussir son interview à la radio, à la télévision</b>	<b>23</b>
16 novembre	
<b>La loi ALUR : une réforme en profondeur de l'aménagement et de l'urbanisme réglementaire sur les territoires</b>	<b>17</b>
20 novembre	
<b>Comprendre les enjeux et usages du Web politique et bâtir sa propre stratégie de communication</b>	<b>19</b>
23 novembre	
<b>Communiquer efficacement sur Facebook, Twitter et utiliser les réseaux sociaux pour développer sa notoriété sur le Web</b>	<b>20</b>
24 novembre	
<b>Financements européens FEDER et FSE 2014-2020, nouvelles priorités et changement de gouvernance</b>	<b>12</b>

## DÉCEMBRE

---

2 décembre	
<b>Expression orale, corporelle et prise de parole en public</b>	<b>21</b>
8 décembre	
<b>La place de l'élu dans la commande publique</b>	<b>16</b>
9 et 10 décembre	
<b>Comment faire face à l'imprévu lors de ses prises de parole en public ?</b>	<b>22</b>
<b>ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL : dates au choix</b>	
<b>Expression orale, expression comportementale face aux médias</b>	<b>24</b>
<b>À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO</b>	<b>25</b>
<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b>	<b>27</b>
<b>CONDITIONS GÉNÉRALES</b>	<b>28</b>



## NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE : COMMENT RENFORCER LA PARTICIPATION DES HABITANTS (CONSEILS CITOYENS, MAISONS DE PROJET...)?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Alors que la loi Ville et cohésion urbaine du 21 février 2014 donne un nouveau cadre à la politique de la ville, les élus et techniciens doivent préparer les contrats de ville et mettre en place les dispositifs afférents. Parmi eux, les conseils citoyens et les maisons de projet ont vocation à encourager la participation des habitants aux projets socio-urbains.

Cette formation doit permettre de comprendre les enjeux liés à la concertation et l'association des habitants aux initiatives publiques, en développant une méthodologie à même d'assurer une gouvernance transparente et une efficacité des décisions.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 10 avril

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI (Conseils régionaux, Communautés urbaines, Villes...)

**EFFECTIF** 7 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ Démocratie locale : des notions à préciser

- Information
- Consultation
- Négociation
- Partenariat et co-construction
- Habitants, administrés, citoyens ou décideurs ?

#### ■ Politique de la ville et démocratie directe

- Les risques de contre-pouvoirs infra-locaux
- Une déviance de la démocratie représentative ?
- La surreprésentation récurrente de certaines catégories sociales
- La menace du populisme et du clientélisme

#### ■ A la recherche de la participation des habitants des quartiers

- Du Fonds interministériel de participation des habitants (1999) à la naissance d'Internet
- Des réseaux sociaux en pointe
- Des niveaux d'abstention inédits dans les zones urbaines sensibles
- Une expertise d'usage à valoriser : l'influence de la philosophie de l'empowerment
- Bonnes pratiques locales : les exemples de Strasbourg et Paris (ateliers urbains et conseils de quartier)

#### ■ Conseils citoyens : mode d'emploi

- Un conseil citoyen par quartier prioritaire ou une mutualisation inter-quartiers ?
- Quelle place pour les élus locaux ?
- Quel statut et quelle autonomie juridique ?
- Quels financements de l'Etat et des collectivités locales ?
- Volontariat et tirage au sort

#### ■ Maisons de projet : accompagner la rénovation urbaine

- Les habitants au cœur des opérations d'aménagement urbain
- Quelle association dans les comités de suivi et d'évaluation ?
- Quel droit de veto, le cas échéant ?
- Quelles formations pour les membres des maisons de projet ?
- Comment éviter obstruction et blocages ?

#### ■ Conclusion et évaluation de la formation

► Méthodologie : *exposés interactifs, études de cas*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## RÉFORME DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE ET ÉGALITÉ DES CHANCES : LA RÉUSSITE POUR TOUS ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les performances du système éducatif français rétrogradent dans les classements internationaux (voir les récentes études OCDE-PISA).

Pour autant, les dispositifs et initiatives en tous genres ne manquent pas : ZEP, Conventions Sciences-Po, internats de réussite éducative, écoles de la deuxième chance... De fait, l'École semble reproduire les inégalités socio-économiques présentes dans la société, quand elle ne les aggrave pas.

Cette formation doit permettre, de mieux connaître les forces et faiblesses des dispositifs de réussite éducative existants, et appréhender les enjeux de la réforme en cours de l'éducation prioritaire (zonages REP et REP +, dispositif « plus de maîtres que de classes », scolarisation des enfants de moins de trois ans...).

**DURÉE** 1 journée

**DATE** 9 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI (Conseils régionaux, Communautés urbaines, Villes...)

**EFFECTIF** 7 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ Politique de la ville et éducation : une histoire ancienne

- ZEP : le premier dispositif de la politique de la ville
- Les dispositifs de réussite éducative (DRE) du Plan Borloo de cohésion sociale (2005)
- Réseaux ambition réussite (RAR) et réseaux de réussite scolaire (RRS, 2006)
- Le dispositif ECLAIR : encourager l'autonomie des établissements
- CUCS et nouveaux contrats de ville 2015/2020 : l'éducation comme enjeu de cohésion sociale

#### ■ Des dispositifs nombreux et éparés

- PEL, CEL, DRE, PRE, etc : un sentiment de trop-plein
- PPRE : l'exemple d'une initiative unilatérale du Ministère de l'Éducation nationale
- Équipes pédagogiques, collectivités locales et associations : un partenariat complexe
- Réforme des rythmes scolaires : contenus et impacts
- Vers un projet éducatif de territoire (PEDT)

#### ■ Médiation Ecole/famille : un enjeu prioritaire

- Des familles souvent dépassées
- S'appuyer sur les réseaux et projets existants en matière de soutien à la parentalité
- Lutter contre les orientations prématurées
- Compétences langagières : l'enjeu de la scolarisation des enfants de moins de trois ans

#### ■ Violence scolaire et inter-culturalité : deux questions sensibles

- La montée de l'absentéisme et des incivilités
- Une école de moins en moins « sanctuaire »
- Des enseignants souvent jeunes et inexpérimentés, en milieu parfois hostile
- Dispositif « plus de maîtres que de classes » : état et des lieux et premier bilan

#### ■ REP, REP + : l'Éducation prioritaire en pleine mutation

- 1089 REP dont 300 REP + : quels critères retenus pour quelle valeur ajoutée attendue ?
- « Ecoles orphelines » : quels accompagnements vers le déclassement (sortie en sifflet d'ici 2017) ?
- Quid de la réforme annoncée des moyens aux académies (rentrée 2015) ?
- Renforcer l'accès à la citoyenneté et l'apprentissage de valeurs communes
- Un service public de l'orientation à repenser et réformer en profondeur.

#### ■ Conclusion et évaluation de la formation

- ▶ Méthodologie : *exposés interactifs, études de cas*
- ▶ Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## COHÉSION SOCIALE ET URBAINE : QUELS ENJEUX, QUELLES POLITIQUES, QUELLES PERSPECTIVES POUR L'OUTRE-MER ?

SPÉCIAL  
DOM-TOM



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation de deux jours doit permettre aux élus et techniciens des DOM-TOM, de mieux comprendre les contenus et objectifs de la nouvelle politique de la ville, issue de la loi Ville et cohésion urbaine du 21 février 2014, appliqués aux Outre-mer.

Fonds européens, nouveau programme de renouvellement urbain, gestion urbaine de proximité, cohésion sociale et participation des habitants, transition énergétique seront autant de sujets traités lors de cette action, qui se veut à la fois informative, interactive et calquée sur les réalités de terrain et les leviers d'action à développer au service des territoires dans leur diversité.

**DURÉE** 2 journées

**DATE** 18 et 19 juin

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI (Conseils régionaux, Communautés urbaines, Villes...)

**EFFECTIF** 8 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>re</sup> JOURNÉE

#### ■ Nouvelle politique de la ville : articuler enjeux sociaux, économiques et urbains

- S'adapter aux nouveaux zonages de la géographie prioritaire dans les DOM-TOM
- Intercommunalité : une inévitable montée en puissance
- Mobiliser les droits communs de l'Etat et des collectivités locales
- Education, emploi/développement économique et cadre de vie
- Diversité, immigration et intégration : les enjeux sensibles du vivre-ensemble

#### ■ Les enjeux stratégiques de logement et de rénovation urbaine

- Mobiliser les acteurs locaux, au service de la rénovation urbaine (projets ANRU)
- Travailler étroitement avec les bailleurs sociaux pour des politiques de peuplement équilibrés, au service d'une mixité sociale et fonctionnelle
- Préparer dans de bonnes conditions les sorties de convention ANRU
- Pour une gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) sur mesure
- NPNRU 2014/2024 : des chantiers importants en perspective pour les cinq DOM

#### ■ Collectivité unique : tirer avantage d'une gouvernance rationalisée

- Région monodépartementale : une simplification administrative bienvenue
- Rechercher de nouvelles péréquations et solidarités, au service des territoires les plus en difficulté
- Formation, insertion, emploi, jeunesse, développement économique et transports : de précieux leviers de développement
- Economie sociale et solidaire (ESS) : un gisement d'emplois encore inexplorés

(suite) **COHÉSION SOCIALE ET URBAINE :  
QUELS ENJEUX, QUELLES POLITIQUES, QUELLES PERSPECTIVES POUR L'OUTRE-MER ?**

---

2<sup>e</sup> JOURNÉE

■ **L'effet de levier des fonds européens**

- FEDER : les programmes du renouvellement urbain et de la transition énergétique
- Le FSE au service de l'accompagnement des personnes en fragilité et de l'inclusion sociale
- Le défi de la rénovation thermique des logements
- Lourdeur des procédures et des délais : une gouvernance à améliorer

■ **Comment demain faire mieux avec moins ?**

- Des contractualisations sous contrainte
- Baisse des dotations de l'État aux collectivités locales : identifier des priorités et des leviers d'investissement
- Des maisons de l'emploi, missions locales et PLIE à l'avenir incertain
- Programmes ANRU : trouver de nouveaux partenaires publics et privés

■ **Développement durable : quelles opportunités pour les territoires Ultra-marins ?**

- Une situation géostratégique souvent favorable
- Photovoltaïque et éoliennes : des perspectives prometteuses
- Renforcer les formations dans le secteur
- La Réunion : un exemple à suivre ?

■ **Quelle stratégie à moyen et long terme pour les DOM-TOM ?**

- Rassembler tous les partenaires du territoire, autour d'un diagnostic partagé
- Valoriser les forces vives des territoires
- S'appuyer sur un Etat-stratège
- Jouer la carte ultramarine auprès de la métropole et des responsables européens
- Concilier cohésion sociale et urbaine, développement économique intégré et excellence environnementale

■ **Conclusion et évaluation de la formation**



---

▶ Méthodologie : *exposés interactifs, études de cas*

▶ Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## L'EXERCICE DU MANDAT LOCAL ET LES RELATIONS VILLE-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Présenter le nouveau contexte économique et budgétaire tout en abordant la problématique de la Réforme territoriale et ses conséquences sous l'angle « quelle place pour la commune ? ».
- Connaître les montages budgétaires, savoir les analyser et comprendre leur signification financière.
- Appréhender au mieux le suivi budgétaire et le diagnostic financier d'une collectivité communale ou intercommunale.
- Définir les marges de manœuvre potentielles qui restent ouvertes pour élaborer des stratégies d'actions locales.
- Permettre aux participants (notamment ceux récemment investis d'un mandat électif), d'acquérir une vision large et précise des droits et moyens de l' élu municipal.
- Comprendre l'organisation et les principes qui gouvernent les institutions communales, dans la perspective d'optimiser à la fois la vie municipale, les relations et l'efficacité entre élus d'une part et entre élus et services, d'autre part.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 22 et 23 juin

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI (Intercommunalités, Villes...)

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Le contexte financier des collectivités locales : situation d'ensemble, évolution des relations financières avec l'Etat, nouvelles contraintes de gestion, marges de manœuvre et perspectives**
- **Les projets de réforme territoriale : quel impact pour les communes et les communautés ?**  
La métropolisation et le renforcement des régions risquent-ils de laisser de côté le monde rural ?  
Le renforcement des compétences et des pouvoirs de gestion des communautés annoncent-ils une évolution ou un bouleversement du rôle des communes ?
- **Elus et fonctionnaires territoriaux : quel partage des rôles dans les petites communes ?**  
Quelles relations entre les élus municipaux et l'administration communautaire ?  
Quel dialogue entre le conseil communautaire et les conseils municipaux ?  
Des exemples : la stratégie fiscale partagée, les démarches de mutualisation.
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés, études de cas*

► Matériel pédagogique : *projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur*



## MUTUALISATION DES SERVICES DES INTERCOMMUNALITÉS ET DES COMMUNES : MODE D'EMPLOI

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Deux nouveaux termes ont enrichi le vocabulaire de l'intercommunalité : le schéma de mutualisation et le coefficient de mutualisation des services de tous les EPCI à fiscalité propre et de ceux de leurs communes membres.

La réforme introduite par cette nouveauté a pour but d'inciter à supprimer les «doublons», à conduire à des regroupements de services, à l'utilisation partagée de moyens et de locaux ... et à des économies d'échelle. Tout en faisant en sorte de ne pas porter atteinte à la qualité et à la diversité des services rendus aux habitants.

Cette formation permettra de faire le point sur les enjeux et les stratégies qui doivent se dessiner dans ce nouveau contexte...et en début de mandat.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 27 février • 27 mars

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI

**EFFECTIF** 7 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Rappels introductifs sur le schéma de mutualisation, les textes qui s'y rapportent, et sur le coefficient de mutualisation qui produira des effets sur la dotation globale de fonctionnement des communautés et des communes en dépendant.
- Présentation de ce qui peut servir d'exemple méthodologique, le rôle et les fonctions des «acteurs» et des organes, une organisation au service d'un processus évolutif, le «périmètre» et la question de recourir ou non à des intervenants extérieurs pour son élaboration, un paysage territorial qui est en mutation et une répartition des compétences qu'il faut «localement» connaître précisément.
- Focus sur ce qui constitue les bases, les supports, les objectifs du processus conduisant à un schéma de mutualisation, le but et la finalité, la démarche et la méthode, la méthode et la forme, les acteurs clés et leurs rôles (Président, Vice-président délégué et Directeur du schéma), les valeurs et les attitudes à observer.
- Quelques études de cas de services pouvant être mutualisés.
- Travaux pratiques : comment élaborer ce schéma de mutualisation des services (de sa conception à sa mise en œuvre en incluant la construction d'un plan d'actions sur le mandat)
- Conclusion et évaluation de la formation

▶ Méthodologie : la formation fera appel à des études de cas propres à favoriser les échanges entre les participants

▶ Matériel pédagogique : diaporama, support pédagogique du formateur



## CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE BASE D'UN BUDGET LOCAL

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mieux comprendre comment se construit le budget d'une collectivité départementale/communale ou intercommunale.
- Savoir lire un budget local et identifier facilement les principales ressources et dépenses, ainsi que les objectifs de politiques publiques locales qu'ils visent à concrétiser.
- Dégager les grandes lignes de la situation financière de la collectivité locale et en tirer des éléments en termes prospectifs.
- Aider les élus à utiliser au mieux les documents budgétaires dans l'exercice de leur mandat et dans leur communication vis-à-vis de leurs concitoyens.

**DURÉE** 2 journées

**DATE** 21 et 22 mai • 8 et 9 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Conseillers généraux, Conseillers régionaux, Maires, Elus d'EPCI, Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 8 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ La structure des finances locales

- Les ressources locales
  - La nouvelle répartition des impôts (communes, EPCI, départements)
  - Les dotations d'État et la question de la péréquation (verticale/horizontale)
  - Les autres ressources : emprunts, tarifs, produits du domaine, subventions....
- Les dépenses locales
  - Le poids des compétences obligatoires
  - La répartition des compétences dans les EDCI
  - L'intérêt des compétences facultatives
  - Les relations financières entre les différents niveaux : du département vers les communes et les EPCI, entre les EPCI et leurs communes membres

#### ■ Les documents budgétaires

- La nature des documents budgétaires
  - Les liens entre règles comptables et règles budgétaires : les recettes et dépenses selon leur nature comptable, la structure des chapitres et des articles
  - La nomenclature fonctionnelle et les politiques publiques locales : la « présentation croisée », le vote par fonction, la segmentation stratégique
  - Les annexes obligatoires, outil d'information et de transparence

- Le détail des documents budgétaires
  - Le budget primitif : document politique et financier de prévision et d'autorisation
  - Le compte administratif et le compte de gestion : documents comptables de constat et d'analyse
  - Les décisions modificatives et le budget supplémentaire : documents d'adaptation des prévisions et d'affectation des résultats

#### ■ L'élaboration et le vote du budget

- Les règles d'élaboration à connaître
  - Le calendrier
  - Le débat d'orientations budgétaires
  - La dynamique pluriannuelle
- La stratégie financière
  - Éléments sommaires d'analyse financière
  - Endettement et fiscalité
  - De l'équilibre annuel à la solvabilité à moyen terme...

#### ■ Conclusion et évaluation de la formation

▶ Méthodologie : la formation sera animée sur la base de documents de communes, d'E.P.C.I. et de départements. Compte tenu des comparaisons utiles, merci à chaque stagiaire de venir avec les éléments de sa propre collectivité (BP, CA 2014 ou 2013, Documents complémentaires : Orientations budgétaires, état de vote des taux de fiscalité directe...)

▶ Matériel pédagogique : projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur



## FINANCEMENTS EUROPÉENS FEDER ET FSE 2014-2020, NOUVELLES PRIORITÉS ET CHANGEMENT DE GOUVERNANCE : COMPRENDRE POUR AGIR



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Avec un budget de 380 milliards d'euro sur la période 2014-2020, soit 35% du budget de l'Union européenne, la politique de cohésion et ses financements FEDER et FSE fait effet levier sur l'ensemble des politiques publiques territoriales. En France la gestion du FEDER et d'une partie du FSE sera désormais confiée aux Régions.

Cette formation permettra de :

- Cerner les enjeux de la politique de cohésion et ses priorités pour la période 2014-2020 (FEDER, FSE).
- Poser le débat de la gouvernance des programmes financés par le FEDER et le FSE.
- Comprendre comment ces financements sont gérés au niveau local et comment en bénéficier.

**DURÉE** 1 journée

**DATE** 24 juin • 23 septembre • 24 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus et collaborateurs  
(communes, EPCL, départements, régions)

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ Finalités de la politique de cohésion

- Rappels sur le budget de l'UE et sa ventilation entre les principales politiques
- La politique de cohésion : fondements et logique d'intervention

#### ■ Les priorités 2014-2020 et leur déclinaison au niveau des territoires

- Le ciblage des Fonds sur des objectifs thématiques
- Leur articulation avec les politiques nationales

#### ■ Les modalités de mise en œuvre en France

- Programme Opérationnel régionale FEDER FSE et cadre d'intervention des fonds
- Les instruments financiers (FEDER – FSE)
- La gouvernance par la Région et son impact sur les relations entre collectivités

#### ■ La formation fera appel à des études de cas propres à favoriser les échanges entre les participants, parmi lesquelles :

- Le FSE aide au retour à l'emploi de 50 cadres seniors en Bourgogne
- Maintenir la compétitivité d'une forge en Haute-Marne avec les Fonds européens

#### ■ Conclusion et évaluation de la formation

► Méthodologie : *Exposé, études de cas*

► Matériel pédagogique : *diaporama, dossiers officiels de demande de subventions européennes, dossiers d'appel à projet*



## LE FINANCEMENT POLITIQUE ENTRE-DEUX CAMPAGNES ÉLECTORALES : SAVOIR ÉLABORER UNE STRATÉGIE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de maîtriser le cadre juridique de la collecte des fonds.
- Bâtir une stratégie de collecte de fonds.
- Identifier les fonds et les méthodes autorisés.
- Connaître le risque pénal.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 29 avril • 12 juin • 13 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux  
Collaborateurs d'élus (Directeur de Cabinet, Chef de Cabinet, Directeur de la Communication...)

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ Le mécénat politique : quel cadre juridique ?

- La nature des fonds collectés
  - Les fonds autorisés
  - Les fonds interdits
  - Le contrôle de la CNCCFP
  - Le risque pénal et administratif encouru
- Les obligations administratives
  - L'émission de reçus
  - La procédure de rescrit
  - Les sanctions administratives et pénales en cas de non-respect des obligations légales
- Conséquences pour le donateur
  - La forme des reçus fiscaux et des reçus dons
  - Les mentions obligatoires
  - Les avantages fiscaux afférents

- Les moyens pour collecter des fonds
  - L'organisation de campagnes nationales
  - L'organisation de loteries
  - L'organisation de réunions publiques
  - Le colportage

- La déontologie des moyens employés
  - Les règles éthiques de la communication
  - L'utilisation de propres photos
  - L'utilisation de reproductions
  - La collecte par courrier postal
  - La collecte par courrier électronique
  - La collecte par SMS
  - Les sanctions

#### ■ Conclusion et évaluation de la formation

#### ■ La collecte de fonds : quel cadre légal ?

- Les méthodes de collectes et leur encadrement
- L'information des donateurs et la protection de leurs données
  - L'accès aux données
  - L'obligation d'information des personnes fichées
  - Les informations qui peuvent être conservées
  - Céder, vendre ou louer le fichier
  - La déclaration à la Commission nationale informatique et liberté

▶ Méthodologie : *exposé interactif*

▶ Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## COMMUNICATION, FINANCEMENT, COMPTES DE CAMPAGNE : QUEL ENCADREMENT JURIDIQUE POUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES DE DÉCEMBRE 2015 ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender concrètement la notion de dépense électorale.
- Être capable de sécuriser un compte de campagne.
- Connaître les modalités de contrôle de la CNCCFP.
- Anticiper et prévenir le risque de contentieux administratif et pénal.
- Connaître le cadre juridique relatif à la communication en période électorale.
- Identifier les dates clefs de la période électorale.
- Être capable de distinguer la communication des candidats de celle de la collectivité.
- Éviter la confusion des genres.
- Comprendre les nouvelles règles liées au binôme.
- Appréhender les méthodes de contrôle du juge administratif.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 21 septembre • 6 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux

Collaborateurs d'élus (Directeur de Cabinet, Chef de Cabinet, Directeur de la Communication...)

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

1<sup>re</sup> PARTIE : **Sécuriser le financement de sa campagne électorale**

- **Le mandataire financier : rouage essentiel d'une campagne électorale**
  - Le choix du mandataire financier, les responsabilités qui lui incombent
  - Le partage des rôles entre le mandataire et le candidat
  - Savoir sécuriser un compte de campagne
- **Le financement d'une campagne électorale, quels moyens ?**
  - La récolte des fonds
  - Le règlement des dépenses électorales
- **La période post-électorale : moment à risque**
  - Le dépôt et le contrôle du compte de campagne : les erreurs à ne pas commettre
  - Connaître les techniques de contrôle de la CNCCFP et les anticiper

2<sup>e</sup> PARTIE : **L'encadrement de la communication : distinguer la communication institutionnelle et la communication électorale**

- **Les moments clés de la communication électorale**
  - Quelle communication pour les candidats et la collectivité avant les six mois précédant le 1<sup>er</sup> jour du mois du scrutin ?

- Quelle communication pour les candidats et la collectivité pendant les six mois précédant le 1<sup>er</sup> jour du mois du scrutin ?
- Quelle communication pour les candidats et la collectivité la veille du scrutin ?
- Quelle communication pour les candidats et la collectivité le jour du scrutin ?
- **Publicité politique, propagande électorale : quels moyens et quels supports ?**
  - Le règlement des frais de communication et leur remboursement
  - Les règles en matière d'organisation d'une réunion électorales, d'une manifestation électorale
  - La variété des supports de communication et leur utilisation (affiches, Internet, etc.)
  - Être mis en cause, mettre en cause et riposter... dans un cadre légal
- **Les voies et délais de recours en matière électorale**
  - Quelle est la procédure en vigueur ?
  - Comment anticiper les délais ?
  - Comment préparer efficacement un recours ?

- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposé interactif*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## LOIS SUR LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE : QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES ÉLUS ET LEURS AGENTS ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre et maîtriser les nouvelles règles et contraintes en matière de transparence de la vie publique.
- Connaître le risque administratif et pénal.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 17 avril • 7 mai

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux,  
Collaborateurs d'élus (Directeur de Cabinet, Chef de Cabinet,  
Directeur de la Communication...)

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Déclaration de patrimoine, déclaration d'intérêts : quelles obligations ?**
  - Les données soumises à déclaration : champ d'application et limites
  - Les élus et les agents assujettis à l'obligation de déclaration : leurs droits et leurs obligations
  - Les mécanismes de contrôle mis à la disposition des pouvoirs publics
  - Les sanctions en cas de non-déclaration
  - La publication et la communicabilité des données déclarées : quelles garanties ?
- **Les nouvelles règles en matière de prévention des conflits d'intérêt**
  - La notion de « conflit d'intérêt » et son champ d'application
  - Les élus et les agents visés par la loi
  - Les règles de suppléance et d'abstention
  - Les sanctions administratives et pénales en cas de non-respect des obligations légales
- **La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique : son rôle, ses compétences**
  - La composition et le rôle de la Haute Autorité
  - Quelles sont les compétences de la Haute Autorité ? Les sanctions possibles ?
  - Les délais et voies de recours contre les décisions de la Haute Autorité
- **Les dispositions annexes**
  - Le mécanisme de protection des « lanceurs d'alerte »
  - L'encadrement des avantages en nature accordés par les collectivités territoriales
  - Les nouvelles restrictions en matière de financement de la vie politique
- **Conclusion et évaluation de la formation**

- 
- ▶ Méthodologie : *exposé interactif*
  - ▶ Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

### OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- Connaître les grands principes de la commande publique.
- Maîtriser les différentes procédures de passation et leurs modalités.
- Identifier les risques contentieux pouvant affecter la régularité des procédures.

**DURÉE** 1 journée

**DATE** • 19 mai • 24 septembre • 8 décembre

### PROFIL DES PARTICIPANTS

Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ Rôle des élus dans les procédures de passation des marchés publics

- Cadre juridique des marchés publics
  - Principaux textes européens et nationaux
  - Rappel des objectifs du «nouveau» Code des marchés publics
  - Rôle du juge et grands principes de la commande publique
- La définition du marché public
  - Critère organique et critères matériels
  - Distinction avec les autres contrats de la commande publique : DSP et PPP
  - La définition du besoin
- Présentation des procédures de passation
  - Procédures liées au montant du marché
  - Procédures en cas d'indétermination des spécifications du marché
  - Procédures négociées (article 35 du Code des marchés publics)
  - Procédure simplifiée des marchés de services (article 30)
- Le déroulement de la procédure : la publicité
- Le déroulement de la procédure : la mise en concurrence
- L'achèvement de la procédure
  - Achèvement normal : attribution et signature
  - Echec de la procédure : infructuosité, classement sans suite, recours contentieux

#### ■ Le fonctionnement des Commissions d'appel d'offres (CAO)

- Composition de la CAO : les membres à voix délibérative et consultative et leur désignation
- Organisation et fonctionnement de la CAO
- Rôle de la CAO : sélection des candidats, choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
- Responsabilité pénale des membres de la CAO

#### ■ Conclusion et évaluation de la formation

- ▶ Méthodologie : exposés, études de cas pratiques apportées par les participants
- ▶ Matériel pédagogique : support pédagogique du formateur



# LA LOI ALUR : UNE RÉFORME EN PROFONDEUR DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE SUR LES TERRITOIRES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Cerner les évolutions essentielles portées par la loi ALUR et leurs conséquences pour les collectivités locales ou leurs groupements.
- Connaître les conditions d'application de la loi ALUR : délais de transposition, mesures d'application immédiate, etc.
- Identifier les principales réformes affectant le droit de l'urbanisme et de l'aménagement.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 10 mars • 20 mai • 22 septembre • 16 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI

**EFFECTIF** 7 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### ■ Introduction

- Présentation du contexte législatif (Grenelle, ordonnances) et des objectifs principaux de la loi ALUR en date du 24 mars 2014
- Présentation des mesures d'application et des évolutions prévues ou envisageables pour les communes rurales
- Lecture unifiée de la loi ALUR : une réforme transversale de l'urbanisme, de la planification jusqu'à la production, essentiellement consacrée à l'objectif logement (TOL)

### ■ 1<sup>re</sup> partie : un bouleversement des documents d'urbanisme autour de l'objectif de densification

#### Connaître le contenu de la réforme à effet immédiat

- une densification imposée (suppression du COS et de la surface minimale constructible, etc.)
- une densification à encadrer par de nouveaux outils (comment traduire le projet urbain dans le PLU)
- une compétence intercommunale à géométrie variable (dates, modalités et conséquences du transfert de compétence)

#### Maîtriser la hiérarchie des documents d'urbanisme : une mise en place incertaine des SCOT intégrateurs

### ■ 2<sup>e</sup> partie : une recherche d'opérationnalité pour les outils d'aménagement

#### Connaître les mesures de clarification des outils d'aménagement publics

- la réforme des lotissements
- une simplification de la mise en œuvre des ZAC (concession avant la création de la zone et mutualisation des études d'impact)

#### Appréhender la nouvelle vision des projets d'aménagement privés

- le périmètre de PUP : un outil attendu appelant de nombreuses clarifications
- l'association foncière urbaine de projet

### ■ 3<sup>e</sup> partie : la production de logement facilitée

#### Maîtriser les nouveaux outils de l'accès au logement

- les réformes relatives aux acteurs de l'habitat
- la régulation
- l'évolution des procédures

#### La réforme des politiques publiques de l'habitat et du logement social

- L'encadrement du logement social
- L'habitat participatif : cadre juridique, modalités de mise en œuvre et conséquences

#### L'habitat indigne et les copropriétés dégradées

### ■ Conclusion et évaluation de la formation

- ▶ Méthodologie : *exposés, études de cas pratiques apportées par les participants*
- ▶ Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## **SPECIAL**

### **Régions - Communautés urbaines...**

**Vous souhaitez constituer une délégation d'élus et vous rendre à Bruxelles pour mieux comprendre le fonctionnement de l'U.E, optimiser les financements européens, rencontrer les décideurs clés ?**

**Formation sur mesure**

**Conseils stratégiques**

**Visites-rencontres au cœur des Institutions**

**Constitution et développement de réseaux**

**Actions de lobbying...**

**Contactez-nous ► A SENATUS CONSULTO**

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)

[www.asenatusconsulto.fr](http://www.asenatusconsulto.fr)





## COMPRENDRE LES ENJEUX ET USAGES DU WEB POLITIQUE ET BÂTIR SA PROPRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux élus (notamment ceux récemment investis d'un nouveau mandat), de bâtir leur propre stratégie de communication sur Internet, d'inter-agir au niveau local tout en facilitant le contrôle et la maîtrise de sa e-réputation sur le Web.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 23 mars • 1<sup>er</sup> juin • 15 octobre • 20 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 5 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Appréhender au mieux le Web d'aujourd'hui**
  - L'évolution du Web (du Web 1.0 au Web 2.0)
  - Les usages des principaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) avec trente millions de Français sur Facebook et cinq millions sur Twitter
  - Le Web 2.0 (Web interactif et social) et son intérêt pour la politique
- **Du bon usage de Google (recherche, veille, tendances...)**
  - Démonstration : utiliser la recherche avancée, les recherches associées
  - Démonstration : utiliser les services Google (service d'alertes...)
  - E-réputation : tout commence par la veille sur le Web
- **Mettre en place un système de veille et d'alertes sur des thématiques locales**
- **Organiser les réponses aux alertes de la veille**
  - Démonstration de veilles automatisées et locales via le Web Communication politique « 2.0 »
- **Le Web pour un usage politique (veiller, communiquer, débattre, recruter, agir localement)**
- **Exister sur le Web : de la bibliographie (Wikipédia, LinkedIn, Viadeo) au Blog**
- **Communiquer : l'importance d'utiliser les bons formats, le bon timing, le bon style sur les réseaux sociaux (vidéos, images, rédaction...)**
- **Gérer sa e-réputation :**
  - Agir : améliorer sa e-réputation (principes du Web social, création de contenus, interaction...)
  - Réagir en cas de crise : les attaques sur Internet (études de cas, veille, actions Web et actions légales, services...)
- **Enjeux juridiques :**
  - Quelles sont les responsabilités éditoriales ?
  - Quelles obligations légales s'appliquent au Web ?
- **Analyse des risques/avantages à être sur les réseaux sociaux (vie privée, rumeurs, compte de campagne, responsabilités...)**
- **Cas pratiques pour mettre en place une multi-présence Web :**
  - Devenir un élu 2.0
  - Réserver son nom sur les réseaux sociaux : quels avantages ?
- **Créer des comptes sur les services Web pour aller à la rencontre des internautes, analyser leurs intérêts respectifs pour un élu : Blog 2.0, Facebook, Twitter, YouTube/Dailymotion, Flickr, Google+...**
- **Unifier ses comptes par l'affichage, par les liens les uns vers les autres et par la reprise automatique des articles**
- **Référencement naturel et amélioration de sa e-réputation**
- **Étude de stratégies d'élus locaux et nationaux sur le Web**
- **Synthèse des stratégies possibles pour devenir un élu 2.0**
- **Conclusion et évaluation de la formation**

▶ Méthodologie : *exposé interactif, nombreuses démonstrations*

▶ Matériel pédagogique : *un PC pour le formateur avec accès à Internet, vidéo-projecteur, support pédagogique*



# COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Gagner en visibilité en utilisant au mieux les Réseaux sociaux, découvrir les bonnes pratiques tout en bâtissant une stratégie de communication préventive/ offensive/ de veille sur le Web.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 24 mars • 2 juin • 16 octobre • 23 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 5 participants

## PRE-REQUIS INDISPENSABLES

- Bonne maîtrise d'un ordinateur et de la navigation sur Internet.
- Un ordinateur connecté à Internet par stagiaire (fourni sur place)
- Email : soit une adresse Gmail (créer son adresse avant la formation à <https://www.google.com/accounts/NewAccount>), soit la possibilité de consulter sa boîte email. Pourquoi ? Dans cette formation, chaque participant sera amené à créer son compte sur un service en ligne (Facebook et Twitter). Il aura besoin de donner son adresse e-mail pour recevoir une confirmation de la création. Il faudra alors qu'il clique sur un lien pour être en mesure de la valider.

## SI POSSIBLE :

- Fichiers photos : une photo personnelle (type photo d'identité, décontractée ou pas en fonction du sentiment que l'on veut faire passer, format gif ou jpg, format carré 180 x 180 px) et une photo de la ville/quartier que l'on pourra utiliser comme image de couverture dans Facebook et Twitter (format gif ou jpg, image horizontale (851px sur 315px))
- Une biographie courte de deux lignes maximum précisant les mandats/éléments clés de parcours professionnel, le nom de la collectivité et éventuellement un slogan politique
- La liste des liens vers les comptes du stagiaire concerné : pages Facebook, compte Twitter et comptes Dailymotion/YouTube/Flickr, s'ils existent
- La liste d'autres comptes/pages Facebook et comptes Twitter auxquels le stagiaire souhaite s'abonner

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

Chaque stagiaire sera amené à s'inscrire sur un ou plusieurs des réseaux sociaux, afin d'élargir son champ de communication et, le cas échéant, promouvoir son blog.

### ■ LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Quels réseaux sociaux pour quel usage (Facebook, Twitter, LinkedIn, Viadeo, Profils Google, You Tube, Dailymotion, etc.) ?
- Optimiser son référencement Google à l'aide des réseaux sociaux
- Une veille efficace
- Quelle stratégie en cas de crise ?

### ■ FACEBOOK

- Créer une page Facebook
- Personnaliser sa page fan (logo, onglets...)
- Animer sa communauté et favoriser l'interaction.
- Recruter des fans
- Fermeture des "faux profils"
- Utiliser les événements, un formulaire de contact, les sondages
- Relier sa fan page à un flux RSS ou un compte Twitter
- Faire la promotion de son blog de sa page (badges, boutons Like et Partager, etc.)

### ■ TWITTER

- Qu'est-ce qu'un fil Twitter ?
- Créer un compte Twitter, le paramétrer et le personnaliser
- Rédiger des messages,
- Quels outils utiliser pour Tweeter (sites web, extensions Firefox ou Chrome, clients Twitter...) ?
- Augmenter son nombre de « followers »
- Les erreurs à éviter
- Twitter et la géolocalisation

*Traité en annexe : les principaux aspects juridiques à connaître, obligations déclaratives, interactions avec le code électoral...*

### ■ Conclusion et évaluation de la formation

► Méthodologie : exposé, nombreux travaux pratiques

► Matériel pédagogique : un PC par stagiaire avec accès à Internet, Vidéo projecteur, support du formateur, supports électroniques (textes et photographies) éventuellement apportés par chaque stagiaire



# EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

avec un point sur la maîtrise de la respiration/voix/trac  
grâce aux techniques du théâtre

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le mécanisme « Emetteur / Récepteur » et maîtriser les mots clés de la communication.
- Acquérir une méthodologie, mettre en œuvre des outils, au niveau du corps, de la voix et de l'expression comportementale tout en surmontant ses émotions.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 15 avril • 22 mai • 26 juin • 1<sup>er</sup> juillet  
18 septembre • 5 octobre • 4 novembre • 2 décembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### 1<sup>re</sup> phase : séduire, informer, convaincre

- Rappel des enjeux de la prise de parole en public et principes de base en communication
- Les différents « ECARTS »
- Perception et représentation
- Analyse sur l'expression verbale et non verbale - reformulation et utilisation des questions :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Les croyances/Les inférences/Les équivoques
- Bien structurer ses messages.  
Les techniques de l'exposé :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse

### 2<sup>e</sup> phase : cohérence entre corps et parole

- Savoir adapter un message en fonction des contraintes de temps :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Les « Méta-modèles » ou styles de comportement et de communication
- Gérer son trac, apprentissage de la maîtrise des sentiments
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Approche de la méthode CLERE (Conscience, Liberté, Expressivité, Réciprocité, Efficacité)
- Analyse corporelle par le biais des techniques du théâtre
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Profil personnalisé et évaluation de la formation

- 
- ▶ Méthodologie : *apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs)*
  - ▶ Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra -TV - Vidéo*



## COMMENT FAIRE FACE A L'IMPREVU LORS DE SES PRISES DE PAROLE EN PUBLIC ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Optimiser sa prise de parole en toute circonstance, devant tout public.
- Développer les aptitudes nécessaires pour répondre de façon adaptée dans des situations imprévues.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 23 et 24 mars • 7 et 8 avril • 15 et 16 juin •  
13 et 14 octobre • 9 et 10 décembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>re</sup> JOURNÉE

##### ■ savoir accepter l'imprévu

- Travailler
  - *La respiration abdominale, l'ancrage*
  - *Le regard*
  - *L'implication et l'engagement*
- Développer l'écoute
  - *Corporelle, pour s'ouvrir aux sensations*
  - *Mentalement, pour accéder à l'imagination créative*
- Se faire confiance
  - *Accepter et dépasser ses « peurs »*
  - *Oser « se lancer »*
  - *Éviter la censure et le jugement sur soi*
- Développer l'imagination
  - *Aiguiser ses sens pour être « prêt-paré » à la parole improvisée*
  - *Dépasser les a priori pour être plus réactif et spontané*
  - *Croire en ce que l'on fait et ce que l'on dit pour être convaincant*
- Développer l'écoute
  - *Corporelle, pour s'ouvrir aux sensations*
  - *Mentalement, pour accéder à l'imagination créative*

#### 2<sup>e</sup> JOURNÉE

##### ■ savoir faire face en gérant au mieux l'imprévu

- Développer la fluidité verbale par l'ancrage, la respiration, la détente et l'association d'idées
- Structurer son discours
  - *Savoir organiser sa pensée*
  - *Aller à l'essentiel en se centrant sur le cœur du message*
  - *Prendre la parole pour la donner à entendre*
- Trouver la liberté dans les contraintes
  - *Point sur les méthodes de la prise de parole facilitant l'improvisation (règle de 3, 6W, modèle SOSRA...)*
  - *Se positionner face à une situation imprévue*
  - *Répondre aux questions embarrassantes et aux objections*
- Faire face à l'imprévu en s'entraînant à :
  - *Prendre de la distance par la respiration : accueillir l'imprévu*
  - *Prendre de la hauteur par le lâcher prise : accepter l'imprévu*
  - *Prendre du recul par l'humour : s'adapter à l'imprévu*
  - *Prendre du plaisir dans les situations imprévues : gérer l'imprévu*

##### ■ Bilan personnel et synthèse collective

- 
- ▶ Méthodologie : *exercices individuels et collectifs, mises en situation, retours personnalisés*
  - ▶ Matériel pédagogique : *support du formateur*



# MÉDIA TRAINING

## RÉUSSIR SON INTERVIEW À LA RADIO, À LA TÉLÉVISION

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les clés majeures pour réussir une interview Radio et TV et conforter l'image de la collectivité lors de ces prestations.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 13 et 14 avril • 17 et 18 juin • 2 et 3 juillet  
28 et 29 septembre • 26 et 27 octobre • 5 et 6 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>re</sup> JOURNÉE

- Les différentes situations d'interview (actualité, magazine, direct, différé, plateau terrain).  
Les différents types d'interview : « informative », « technique », « polémique »
- Répondre à une interview audiovisuelle : spécificités techniques et contraintes : temps, image, fond et forme
- La nécessité et les risques du montage
- La préparation de l'interview. Questions à poser pour identifier la demande du journaliste. Les règles du jeu
- Maîtriser l'information : message essentiel et hiérarchie d'information. Clarté, synthèse et vulgarisation
- L'importance du fond : bien structurer son message. L'importance égale de la forme : comportement devant la caméra ou le micro. Les « trucs » à connaître, la respiration, la voix, la gestuelle. Savoir écouter pour répondre et intéresser le public du média

#### 2<sup>e</sup> JOURNÉE

- Travail sur le message et la diction. Entraînement individuel devant la caméra. Exercices de prise de contact, de présentation. Interview informative d'actualité. Relectures et analyses individuelles
- Séries d'interview de deux minutes à trente secondes. Après l'interview informative, l'interview technique
- Enregistrement, relecture, analyse
- L'interview polémique. Savoir argumenter sans agressivité. L'interviewé s'emploie à faire passer son message. Entraînement intensif sur des interviews courtes. Savoir maîtriser la durée
- Debriefing et profil personnalisé

- 
- ▶ Méthodologie : *exposés, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs)*
  - ▶ Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra -TV - Vidéo*



# EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS

## ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à :

- séduire, informer, convaincre
- faire passer des messages de politiques locales en phase avec des projets concrets
- appréhender au mieux, à l'aide d'outils, la communication de campagne pré ou post électorale
- mettre en valeur l'individu et son propos sur des sujets d'actualité qui le concerne localement

**DURÉE** au choix du participant

**DATE(S)** au choix du participant

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux, Collaborateurs (Directeur/Chef de Cabinet, DGS, Directeur de la Communication...)

**EFFECTIF** 1 participant

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ Phase 1 : préparation et analyse des objectifs

- Analyse de son expression comportementale
- Structuration du discours
- Méthode de préparation en trois points : analyser, synthétiser et répéter avant d'énoncer
- La reformulation ciblée
- Les enjeux humains et politiques
- Exercices pratiques face à la caméra
- Analyse des exercices, synthèse
- Élaboration de l'argumentation
- Processus de communication
- Technique de l'exposé
- Repérer les « écarts » dans sa communication
- Les inférences
- Les équivoques
- Plan de la démarche pour le traitement d'un problème
- Face aux médias : déterminer sa « cible »

#### ■ Phase 2 : entraînement

- Répétition : jeux de rôles
- Entraînement vidéo (amélioration de l'expression comportementale personnelle)
- Donner ses positions et argumenter avec impact
- Gestion des jeux émotionnels
- Correction des défauts personnels

#### ■ Phase 3 : bilan

- Observation en situation (enregistrement filmé à partir d'une séance réelle)
- Analyse, réajustement
- Perfectionnement face à un journaliste « potentiel » (jeux de rôles)

#### ■ Profil personnalisé et évaluation de la formation

- ▶ Méthodologie : *apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels face caméra (prévoir des vêtements clairs)*
- ▶ Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra -TV - Vidéo*

# > À propos d'A SENATUS CONSULTO



## Notre vocation

A SENATUS CONSULTO accompagne les décideurs des collectivités territoriales et des organisations professionnelles, les acteurs du secteur public, associatif, et de l'économie sociale et solidaire. Notre équipe se consacre à la réussite de ses clients et les accompagne à prendre le leadership dans leur métier.

Organisé en départements spécialisés, A SENATUS CONSULTO développe son expertise et mobilise ses savoir-faire autour de quatre priorités :

- accompagner les élus au regard des enjeux de développement (stratégie), d'organisation (services et performance), de management des ressources humaines ;
- professionnaliser les décideurs publics, économiques et associatifs, dans une perspective de maîtrise professionnelle et de développement personnel ;
- promouvoir et organiser des événements à Paris, sur les territoires et à l'international ;
- favoriser l'innovation dans ses différentes facettes : compétences et comportements, organisation et management, transversalité et conduite du changement, institutionnel et politique.

## Nos valeurs

Cinq valeurs gouvernent les actions mises en œuvre et contribuent à positionner A SENATUS CONSULTO de façon originale et professionnelle sur le marché : neutralité politique, éthique professionnelle, réactivité, innovation et qualité.

## Nos métiers

### > Former

Notre objectif consiste à contribuer à la pleine réussite de la décentralisation et à la performance de l'action publique en aidant les élus et acteurs impliqués, à mieux assumer les rôles et les compétences qui leur sont dévolus. Nos formations mettent donc l'accent sur l'efficacité dans l'élaboration des stratégies, la prise de décision, le pilotage des projets et la conduite du changement.

Des formations sur une ou deux journées, généralement organisées en cycles thématiques par domaine de compétence :

Institutionnel, Juridique - Action sociale - Environnement - Développement durable - Energie - Politique de la Ville - Foncier, Urbanisme - Finances, Fiscalité - Développement économique - Sport, Culture - Action internationale - Management des compétences et Ressources humaines - Information, Communication.

Elles peuvent être suivies de façon ponctuelle ou dans le cadre de cycles organisés à Paris ou en Province, sur la base d'un calendrier semestriel. Elles peuvent constituer des parcours Intra répondant à un cahier des charges établi par vos soins.

Quatre dimensions structurent nos formations :

- maîtrise technique : concepts - outils - méthodes ;
- conduite de l'action : démarches - processus - information ;
- performance de l'organisation : compétences - complémentarité - suivi et évaluation ;
- réflexion et développement personnel.

Nos formations mettent en œuvre des méthodes actives reposant sur des situations concrètes. Elles privilégient les retours d'expériences et la recherche de solutions personnalisées.

## > Conseiller

Notre objectif vise à mettre à votre disposition une capacité d'ingénierie et d'accompagnement pour les diagnostics, démarches de progrès et projets de changement que vous devez conduire.

Organisés en pool, nos consultants représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques. Tous interviennent avec la garantie de vous faire bénéficier :

- de démarches pédagogiques conçues pour apporter les réponses concrètes et opérationnelles attendues,
- d'expertises appropriées face aux situations impactantes,
- d'une organisation réactive, homogène et compatible avec vos exigences.

## > Communiquer

Notre objectif consiste à concevoir et organiser des événements aux contenus stratégiques et techniques, favorisant les débats d'idées, la mutualisation d'expériences, les dynamiques d'actions collectives.

D'envergure locale, nationale ou internationale et à dimension prospective, ces événements couvrent les thèmes d'actualité à forts enjeux réglementaires, sociaux, économiques, financiers, européens. Ils prennent la forme de congrès, assises, conférences, séminaires, ateliers, rencontres débats, salons professionnels. Organisés à notre initiative ou à votre demande, ils se déroulent à Paris ou en Province.

Notre expérience dans ce domaine permet de prendre en charge tout ou partie du processus de conduite de chaque événement :

- mobilisation et coordination d'intervenants-experts sélectionnés pour leur capacité à transmettre des savoir-faire,
- organisation logistique, conduite, animation/modération de colloques et séminaires,
- promotion, communication, publication d'actes ou de synthèses,
- recherche de partenariats et de financements.

## Notre organisation

### Le management

- un directeur aux compétences pluridisciplinaires : Frédéric Derai.  
Il dispose des connaissances et des pratiques approfondies des domaines et environnements concernés.
- un expert international : Michel Boyé.
- un secrétariat permanent.

### Le comité pédagogique

Il est chargé de conduire une réflexion permanente sur l'évolution des actions (formations – événements – conseils), des services proposés et des partenariats à développer. Il est composé d'élus locaux et cadres territoriaux d'EPCI, régions, départements, villes... Des acteurs extérieurs (partenaires économiques, sociaux...) sont mobilisés pour contribuer à la définition des programmes qui requièrent des compétences spécifiques.

### L'équipe de formateurs – consultants

Elle est mobilisée et coordonnée par le management.

## Nos références

Depuis une vingtaine d'années, des interventions multiples et diversifiées en formation, conseil, montage et conduite d'événements et développement de partenariats, auprès de collectivités territoriales, d'organisations professionnelles, d'entreprises, d'organismes publics et associatifs en France, en Europe et en Afrique.





La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

TITRE DE L'ACTION : .....

DATE(S) .....

### TARIFS

- > **Session collective** (dans nos salles à Paris)  
600 € Nets x ..... jour(s) = ..... € Nets
- > **Entraînement individuel** (dans nos salles à Paris)  
1200 à 1700 € Nets selon l'action : nous consulter
- > **Session dans votre Collectivité** : étude personnalisée sur mesure

**COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT** : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....

Email : ..... @ .....

**DIRECTION/SERVICE À FACTURER** : .....

Adresse (si différente) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### PARTICIPANT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse de convocation (si différente de la collectivité) : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....

Email : ..... @ ..... Fonction : .....

### RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : ..... @ .....

### CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION (si différente du Responsable Formation)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Téléphone : ..... Email : ..... @ .....

Date : .....

Signature : .....



Afin de valider la commande, ce bon est à retourner dûment complété et signé à :  
**A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret - 75014 Paris**  
Tél. : 01 53 90 45 56 • Email : contact@asenatusconsulto.fr

**asenatusconsulto.fr**

**CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15/07/2008**

SARL au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris • SIRET 503 233 710 00014 • Code APE : 7010 Z • Code NAF : 8559A  
Banque Populaire, Rives de Paris

TVA : FR 29 503 233 710 • Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France



# CONDITIONS GÉNÉRALES

## ■ **SESSIONS COLLECTIVES**, dans nos salles à Paris

A SENATUS CONSULTO programme chaque année, à Paris, une centaine de sessions de formations. Chaque session se déroule dans l'une de nos salles de réunions tout spécialement aménagée et équipée.

Le lieu retenu pour la formation est précisé dans notre courrier de confirmation d'inscription transmis au stagiaire préalablement inscrit. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales.

***Les frais de participation comprennent :** l'intervention pédagogique du (ou des) formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), le déjeuner de chaque stagiaire et du formateur, la rémunération du formateur.*

*Ces frais de participation s'élèvent à **600 euros nets par journée/personne**. Il s'agit d'un prix unique quelle que soit la session de formation. Le transport, hébergement et autres frais sont à la charge du participant.*

## ■ **ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL (coaching)**, dans nos salles à Paris

Les sessions individuelles d'entraînement (face à face formateur-stagiaire) se déroulent sur la base d'un calendrier défini selon les disponibilités du stagiaire, dans l'une de nos salles de réunions spécialement aménagée et équipée.

***Les frais de participation comprennent :** l'intervention pédagogique du formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), la rémunération du formateur.*

*Ces frais de participation varient entre **1200 euros nets par journée et 1700 euros nets, selon l'action**.*

*Le transport du participant, son hébergement éventuel, déjeuner et autres frais sont à sa charge.*

### **Modalités d'organisation et moyens de paiement**

Le règlement du prix de la formation, réalisé si possible à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par virement direct : RIB sur simple demande
- par chèque libellé à l'ordre de «SARL A SENATUS CONSULTO».

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Une fois l'inscription/bon de commande validé(e), A SENATUS CONSULTO adresse :

- une convention de formation en double exemplaire ;
- une lettre de confirmation indiquant le lieu exact et horaires des travaux.

Dès la formation réalisée, A SENATUS CONSULTO adresse à l'établissement financeur :

- une attestation nominative de présence ;
- une facture en double exemplaire.

### **ANNULATION**

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour.
- De 10 à 2 jours ouvrés avant la date de la formation, la somme correspondant à 10 % du montant total de la commande sera facturée. Au-delà de cette date, la totalité des frais de formation seront dus.

Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le formateur, modifier, reporter ou annuler la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Toute annulation de la part de l'organisme n'entraînera pas de facturation.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Sauf refus exprès et écrit nominatif, les données informatiques pourront faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.

# A SENATUS CONSULTO

**Former** à Paris et en Intra collectivité en adaptant les contenus pédagogiques aux spécificités de votre territoire

**Concevoir et organiser** vos événements aux contenus stratégiques et techniques

**Conseiller** vos démarches de progrès et projets de changement en mettant à votre disposition une capacité d'ingénierie



NEUTRALITÉ POLITIQUE, ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE, RÉACTIVITÉ, INNOVATION ET QUALITÉ

A SENATUS CONSULTO

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : [contact@senatusconsulto.fr](mailto:contact@senatusconsulto.fr)  
[www.senatusconsulto.fr](http://www.senatusconsulto.fr)